



Téléservice CIEL

Documentation fonctionnelle du DTI+
Opérateurs du secteur viticole

Version 17 du 22/10/2025



SUIVI DES MODIFICATIONS

Version	Rédaction	Description	Vérification	Date
V3	DNSCE	- RG14 : ajout des libellés fiscaux spécifiques aux DOM pour les prémix §6,3 : ajout des libellés fiscaux spécifiques aux DOM pour les prémix		23/05/19
V4	DNSCE	- RG14: ajout des libellés fiscaux spécifiques aux vins pour les prémix §6,3:ajout des libellés fiscaux spécifiques aux vins pour les prémix		24/12/19
V5	DNSCE	- RG40 : ajout d'une nouvelle règle de gestion concernant les prémix §3.9 : ajout d'une balise prémix		21/01/20
V6	DNSCE	Ajout des libellés fiscaux spécifiques aux vins premix DOM (6)		06/11/20
V7	DNSCE	RG13 : Le stock de fin de période négatif est maintenant interdit		10/09/21
V8	DNSCE	- RG41 :TAV minimum pour le libellé fiscal - RHUM_TRADITIONNEL_DOM_ART₁		13/10/21
V9	DNSCE	Ajout des libellés fiscaux pour les alcools sans CSS		02/11/21
V10	DNSCE	Ajout des nouveaux libellés fiscaux à partir de 2022		14/12/21
V11	DNSCE	- Ajout de nouveaux libellés fiscaux pour les rhums à partir de 2022 - Ajout de nouveaux libellés fiscaux pour les bières à partir de 2022		26/01/22
V12	DNSCE	Les produits avec un libellé contenant « INF_8_5 » doivent avoir un TAV inférieur ou égal à 8,5		02/03/22
V13	DNSCE	Ajout du produit fiscal : Compléments alimentaires		01/06/22
V14	DNSCE	Ajout d'une règle de gestion concernant la valeur minimum acceptée du TAV pour les produits de la catégorie alcools (1,2 % vol.)		06/09/22
V15	DNSCE	Ajout des champs CRD : autres entrées et autres sorties		13/10/22
V16	DNSCE	- Ajout champ CRD : observations - Ajout règles RG43 & RG44		22/12/23
V17	DNSCE	Augmentation du nombre caractères maximum autorisé pour le numéro de référence du document d'accompagnement (DAA – DAC - DAE)		22/10/25

SOMMAIRE

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	5
1.1	OBJET DU DOCUMENT.....	5
1.2	GLOSSAIRE.....	5
1.3	DÉFINITION.....	5
2	ELEMENTS DE LA DECLARATION.....	6
2.1	ÉLÉMENTS COMPTES CRD.....	6
2.1.1	Éléments centilisation.....	7
2.1.1.1	Éléments entrees-capsules.....	7
2.1.1.2	Éléments sorties-capsules.....	8
2.2	ÉLÉMENTS DOCUMENT-ACCOMPAGNEMENT.....	8
2.3	ÉLÉMENTS RELEVÉ-NON-APUREMENT.....	8
2.4	ÉLÉMENTS STATISTIQUES.....	9
3	TYPES COMPLEXES.....	9
3.1	TYPE PERIODETAXATIONTYPE.....	9
3.2	TYPE DROITSACQUITTESTYPE.....	10
3.3	TYPE PRODUITDROITSACQUITTESTYPE EXTENSION OF PRODUITTYPE.....	10
3.4	TYPE BALANCESTOCKSDROITSACQUITTESTYPE.....	10
3.4.1	Éléments entrees-periode.....	11
3.4.2	Éléments sorties-periode.....	11
3.5	TYPE DROITSSUSPENDUSTYPE.....	11
3.6	TYPE PRODUITDROITSSUSPENDUSTYPE EXTENSION OF PRODUITTYPE.....	11
3.7	TYPE BALANCESTOCKSDROITSSUSPENDUSTYPE.....	12
3.7.1	Éléments entrees-periode.....	12
3.7.1.1	Éléments mouvements-internes.....	13
3.7.1.2	Élément replacements.....	14
3.7.1.2.1	Type ReplacementType.....	14
3.7.2	Éléments sorties-periode.....	14
3.7.2.1	Éléments sorties-sans-paiement-droits.....	15
3.7.2.1.1	Éléments mouvements-internes.....	16
3.8	TYPE SORTIESANNUALISEESTYPE.....	16
3.9	TYPE PRODUITTYPE.....	17
3.10	TYPE DEBUTFINDOCUMENTTYPE.....	17
3.11	TYPE MOUVEMENTSTEMPORAIRESTYPE.....	18
4	TYPES SIMPLES.....	18
4.1	TYPES SIMPLES BASÉS SUR LE TYPE PRIMITIF DÉCIMAL.....	18
4.2	TYPES SIMPLES BASÉS SUR LE TYPE PRIMITIF STRING.....	18

<u>5</u>	<u>REGLES DE GESTION.....</u>	<u>21</u>
5.1	DÉCLARATION PRÉCÉDENTE.....	21
5.2	COHÉRENCE DES MÉTA-DONNÉES.....	21
5.3	BALANCES DES STOCKS.....	22
5.4	COMPTE CRD.....	27
5.5	AUTRES DONNÉES DE LA DÉCLARATION.....	28
<u>6</u>	<u>ANNEXES.....</u>	<u>30</u>
6.1	CARDINALITÉS D'ÉLÉMENT XML.....	30
6.2	TYPES PRIMITIFS DE XSD.....	30
6.3	LISTE DES LIBELLÉS FISCAUX.....	30

1 INTRODUCTION

1.1 Objet du document

Ce document décrit les règles de gestion et spécifications fonctionnelles de l'import de fichier DTI+ pour les EA viti dans CIEL.

1.2 Glossaire

Terme	Définition
CIEL	Contributions indirectes en ligne
CRD	Capsule représentative de droits
DAA	Document d'accompagnement administratif
DAC	Document d'accompagnement commercial
DAE	Document administratif électronique
DCA	Document commercial d'accompagnement
DRA	Déclaration récapitulative annuelle
DRM	Déclaration récapitulative mensuelle
DSA	Document simplifié d'accompagnement
DSAC	Document simplifié d'accompagnement commercial
hL	Hectolitre
TAV	Titre alcoométrique volumique

1.3 Définition

- « Numéro d'agrément » : dans le présent document, on entend par « numéro d'agrément » le « numéro d'agrément d'entrepôt agréé » ou « numéro d'accises ».
- « Déclaration récapitulative » : dans le présent document, lorsque le terme générique de « déclaration récapitulative » est utilisé, il fait référence aux déclarations récapitulatives mensuelles (DRM) et aux déclarations récapitulatives annuelles (DRA).

2 ELEMENTS DE LA DECLARATION

Élément mouvements-balances				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
periode-taxation	<u>PeriodeTaxationType</u>	1	Mois et année de la déclaration dont les données sont envoyées (pour les DRA, il s'agit du mois et de l'année de la fin de la période)	O
identification-redevable	<u>NumeroAcciseType</u>	1	Numéro d'agrément	O
droits-acquittés	<u>DroitsAcquittésType</u>	0..1	Balance des stocks en droits acquittés de la DRM	F
droits-suspendus	<u>DroitsSuspendusType</u>	0..1	Balance des stocks en droits suspendus de la DRM	F
compte-crd	<u>compte-crd</u>	0..10	Compte des capsules représentatives de droits de la DRM	F
document-accompagnement	<u>document-accompagnement</u>	0...	Références des documents d'accompagnement émis durant le mois précédent	F
releve-non-apurement	<u>releve-non-apurement</u>	0..1	Relevé de non apurement	F
statistiques	<u>statistiques</u>	0..1	Statistiques communautaires	F

2.1 Éléments comptes crd

Élément compte-crd				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
categorie-fiscale-capsules	<u>categorieFiscaleCapsuleType</u>	1	Catégorie fiscale de capsules représentatives de droits	O
type-capsule	<u>typeCapsulesType</u>	1	Type de capsules représentatives de droits	O
centilisation	<u>centilisation</u>	1..*	Centilisation des capsules déclarées	O

2.1.1 Éléments centilisation

Élément centilisation				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
stock-debut-periode	<u>nonNegative Integer</u>	1	Stock de capsules du début de la période	O
entrees-capsules	<u>entrees-capsules</u>	0..1	Entrées de capsules	F
sorties-capsules	<u>sorties-capsules</u>	0..1	Sorties de capsules	F
stock-fin-periode	<u>nonNegative Integer</u>	1	Stock de capsules de la fin de la période	O
volume	<u>centilisation Type</u>	1	Indique le type de centilisation	O
volumePersonnalise	<u>Decimal</u>	0..1	Volume indiqué pour une centilisation AUTRE Valeur minimum : 0 1 chiffre après la virgule.	F
bib	<u>boolean</u>	0..1	Indique si la centilisation AUTRE est de type Bag-in-box	F
observations	<u>string</u>	0..1	Observations apportées par le déclarant concernant la centilisation	F

2.1.1.1 Éléments entrees-capsules

Élément entrees-capsules				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
achats	<u>nonNegative Integer</u>	0..1	Nombre de capsules achetées	F
retours	<u>nonNegative Integer</u>	0..1	Nombre de capsules retournées	F
excedents	<u>nonNegative Integer</u>	0..1	Nombre de capsules excédentaires	F
autres-entrees	<u>nonNegative Integer</u>	0..1	Autres entrées de capsules Toute saisie dans cette ligne requiert un commentaire obligatoire dans la rubrique « Observations » .	F

2.1.1.2 Éléments sorties-capsules

Élément sorties-capsules				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
utilisations	<u>nonNegative Integer</u>	0..1	Nombre de capsules utilisées	F
destructions	<u>nonNegative Integer</u>	0..1	Nombre de capsules détruites	F
manquants	<u>nonNegative Integer</u>	0..1	Nombre de capsules manquantes	F
autres-sorties	<u>nonNegative Integer</u>	0..1	Autres sorties de capsules Toute saisie dans cette ligne requiert un commentaire obligatoire dans la rubrique « Observations » .	F

2.2 Éléments document-accompagnement

Élément document-accompagnement				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
numero-empreintes	<u>DebutFinDocumentType</u>	0..1	Type de référence du document d'accompagnement	F
daa-dca	<u>DebutFinDocumentType</u>	0..1	Type de document pré-validé	F
dsa-dsac	<u>DebutFinDocumentType</u>	0..1	Type de document pré-validé	F

2.3 Éléments releve-non-apurement

Élément releve-non-apurement				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
numero-daa-dac-dae	<u>numeroRna Type</u>	1	Numéro de DAA/DAC/DAE	O
date-expedition	<u>date</u>	1	Date d'expédition (doit être de la forme AAAA-MM-JJ)	O

Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
numero-accise-destinataire	<u>String</u> (8 ou 13 caractères alphanumériques)	0..1	Numéro d'accise du destinataire ou référence du bureau d'export	F

2.4 Éléments statistiques

Élément statistiques				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
quantite-mouts-jus	volumeType	0..1	Quantité de moûts de raisin transformés en jus de raisin	F
quantite-mouts-mcr	volumeType	0..1	Quantité de moûts de raisin transformés en MCR (moûts concentrés rectifiés)	F
quantite-vins-vinaigre	volumeType	0..1	Quantité de vins utilisés pour la fabrication de vinaigre	F

3 TYPES COMPLEXES

3.1 Type PeriodeTaxationType

Type PeriodeTaxationType				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
mois	<u>int</u>	1	Mois de la déclaration dont les données sont envoyées (pour les DRA, il s'agit du mois et de l'année de la fin de la période)	O
annee	<u>int</u>	1	Année de la déclaration dont les données sont envoyées (pour les DRA, il s'agit du mois et de l'année de la fin de la période)	O

3.2 Type DroitsAcquittésType

Type DroitsAcquittésType				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
produit	<u>ProduitDroitsAcquittésType</u>	0..*	Produit concerné par la déclaration en droits acquittés	F

3.3 Type ProduitDroitsAcquittésType extension of ProduitType

Type ProduitDroitsAcquittésType				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
balance-stock	<u>BalanceStocksDroitsAcquittésType</u>	0..*	Produit concerné par la déclaration en droits acquittés	F

3.4 Type BalanceStocksDroitsAcquittésType

Élément balance-stocks (Droits acquittés)				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
stock-debut-période	<u>volumeStockType</u>	1	Stock de début de période (en hL), systématiquement repris du stock théorique total de fin de la période de la DRM ou DRA précédente. Si 1ère DRM de l'exercice, doit être indiqué le stock réel (physique) tel qu'il résulte de l'inventaire des stocks.	O
entrees-période	<u>entrees-période</u>	0..1	Entrées sur la période en droits acquittés, pour le produit concerné	F
sorties-période	<u>sorties-période</u>	0..1	Sorties sur la période en droits acquittés, pour le produit concerné	F

Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
stock-fin-periode	<u>volumeStockType</u>	1	Stock de fin de période (en hL), correspondant à la différence entre les entrées et les sorties de période.	O

3.4.1 Éléments entrees-periode

Élément entrees-periode				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
achats	<u>volumeType</u>	0..1	Achats du produit (en hL)	F
autres-entrees	<u>volumeType</u>	0..1	Autres entrées du produit (en hL)	F

3.4.2 Éléments sorties-periode

Élément sorties-periode				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
ventes	<u>volumeType</u>	0..1	Ventes de produit (en hL)	F
replacement-suspension	<u>volumeType</u>	0..1	Remplacement en suspension du produit (en hL)	F
autres-sorties	<u>volumeType</u>	0..1	Autres sorties du produit (en hL)	F

3.5 Type DroitsSuspendusType

Type DroitsSuspendusType				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
produit	<u>ProduitDroitsSuspendusType</u>	0..*	Produit concerné par la déclaration en droits suspendus	F

3.6 Type ProduitDroitsSuspendusType extension of ProduitType

Type ProduitDroitsSuspendusType				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
balance-stock	<u>BalanceStocksDroitsSuspendusType</u>	0..*	Produit concerné par la déclaration en droits acquittés	F

3.7 Type BalanceStocksDroitsSuspendusType

Type BalanceStocksDroitsSuspendusType				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
stock-debut-periode	<u>volumeStockType</u>	1	Stock de début de période (en hL), systématiquement repris du stock théorique total de fin de la période de la DRM ou DRA précédente. Si 1ère DRM de l'exercice, doit être indiqué le stock réel (physique) tel qu'il résulte de l'inventaire des stocks.	O
entrees-periode	<u>entrees-periode</u>	0..1	Entrées sur la période en droits acquittés, pour le produit concerné	F
sorties-periode	<u>sorties-periode</u>	0..1	Sorties sur la période en droits acquittés, pour le produit concerné	F
stock-fin-periode	<u>volumeStockType</u>	1	Stock de fin de période (en hL), correspondant à la différence entre les entrées et les sorties de période.	O

3.7.1 Éléments entrees-periode

Élément entrees-periode				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
volume-produit	<u>volumeType</u>	0..1	Fabrication, distillation, conditionnement, transformation ou manipulation.	F
achats-reintegrations	<u>volumeType</u>	0..1	Achat de produits en vrac, ou en bouteilles nues sur pile, réintégrations de produits sortis en suspension de droits (en hL)	F
mouvements-temporaires	<u>Type</u> <u>Mouvements</u> <u>Temporaires</u> <u>Type</u>	0..1	Prestations de service, relogement, ou pour élaboration à façon de vins mousseux, ou pour distillation de cognac, par exemple. Retour obligatoire à la propriété (en hL)	F
mouvements-internes	<u>mouvements</u> <u>-internes</u>	0..1	Mouvements internes du produit (en hL)	F
autres-entrees	<u>volumeType</u>	0..1	Saisie des entrées pour lesquelles aucune case spécifique n'est prévue. Toute saisie dans cette ligne requiert un commentaire obligatoire dans la rubrique « Observations » .	F
replacements	<u>replacement</u> <u>s</u>	0..1	Exemple : retour de marchandises, transfert de comptabilité matières (droits acquittés vers droits suspendus). Toute saisie requiert un commentaire obligatoire dans la rubrique « Observations » (en hL)	F

3.7.1.1 Éléments mouvements-internes

Élément mouvements-internes				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
replis-declassement-transfert-changement-appellation	<u>volumeType</u>	0..1	Repli, déclassement, transfert, changement d'appellation (en hL). Toute entrée dans cette rubrique pour une colonne doit trouver son équivalent en sortie dans une autre.	F
manipulations	<u>volumeType</u>	0..1	Augmentation de volume constatée suite à une manipulation œnologique autorisée (ex. édulcoration)	F
integration-vci-agree	<u>volumeType</u>	0..1	Intégration de VCI agréé (en hL). Le cumul des agréments de VCI pour les appellations en bénéficiant doit trouver son équivalent en sortie de la colonne produit VCI.	F

3.7.1.2 Éléments replacements

Élément replacements				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
replacement-suspension	<u>ReplacementType</u>	1...	Replacement en suspension du produit (en hL)	O

3.7.1.2.1 Type ReplacementType

Type ReplacementType				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
mois	<u>int</u>	1	Mois de la sortie taxable ou de la réception en droits acquittés de ce produit. Entre 1 et 12.	O
annee	<u>int</u>	1	Année de la sortie taxable ou de la réception en droits acquittés de ce produit. Sur 4 positions.	O

Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
volume	<u>volumeType</u>	1	Volume du produit remplacé en suspension	O

3.7.2 Éléments sorties-période

Élément sorties-période				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
ventes-france-crd-suspendus	<u>Type</u> <u>SortiesAnnu</u> <u>aliseesType</u>	0..1	Ventes France sous CRD personnalisées en droits suspendus, sous DSA ou sous facture (en hL)	F
ventes-france-crd-acquittées	<u>volumeType</u>	0..1	Ventes France sous CRD collectives en droits acquittés. Les droits ont été acquittés auprès du répartiteur de capsules au moment de l'achat des CRD. Dans CIEL, cette donnée n'alimente pas la liquidation de la déclaration mais a une vocation seulement statistique.	F
sorties-sans-paiement-droits	<u>sorties-sans-paiement-droits</u>	0..1	Sorties du produit sans paiement des droits (en hL)	F

3.7.2.1 Éléments sorties-sans-paiement-droits

Élément sorties-sans-paiement-droits				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
sorties-définitives	<u>volumeType</u>	0..1	Sorties définitives du produit en droits suspendus : ventes vrac au négoce, en intracommunautaire, à l'export, sous DAE, DAA et DCA ainsi que sorties de lies et DRA (en hL)	F
consommation-familiale-dégustation	<u>volumeType</u>	0..1	Consommation familiale du produit et / ou dégustation à l'exploitation (en hL)	F
mise-sur-marche-corse	<u>volumeType</u>	0,,1	Concerne les vins produits et commercialisés en Corse	F

Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
mouvements-temporaires	<u>Type</u> <u>Mouvements</u> <u>Temporaires</u> <u>Type</u>	0..1	Mouvements temporaires du produit (en hL). Prestations de service, relogement, ou pour élaboration à façon de vins mousseux, ou pour distillation de cognac, par exemple. Retour obligatoire à la propriété	F
mouvements-internes	<u>mouvements</u> <u>-internes</u>	0..1	Mouvements internes du produit (en hL)	F
autres-sorties	<u>volumeType</u>	0..1	Destruction par exemple (en hL). Toute saisie dans cette ligne requiert un commentaire obligatoire dans la rubrique « Observations ».	F

3.7.2.1.1 Éléments mouvements-internes

Élément mouvements-internes				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
replis-declassement-transfert-changement-appellatin	<u>volumeType</u>	0..1	Repli, déclassement, transfert, changement d'appellation (en hL). Toute sortie dans cette rubrique pour une colonne doit trouver son équivalent en entrée dans une autre.	F
fabrication-autre-produit	<u>volumeType</u>	0..1	En cas de mutage de vin par adjonction d'alcool, inscrire ici le volume de vin concerné ainsi que le volume d'alcool ayant permis l'opération, et porter les quantités de vins mutés en entrée (en hL)	F
revendication-vci	<u>volumeType</u>	0..1	Volume de VCI de l'année N-1 du produit ayant reçu l'agrément à la récolte de l'année N (en hL)	F
autres-mouvements-internes	<u>volumeType</u>	0..1	Manipulations, soutirages. Réductions de volumes constatées suite à soutirages de lies ou manipulations diverses, notamment les méthodes soustractives d'enrichissement ou la désalcoolisation.	F

3.8 Type SortiesAnnualiseesType

Type SortiesAnnualiseesType				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
annee-precedente	<u>volumeType</u>	0..1	Volume pour l'année précédente (cas uniquement des DRA)	F
annee-courante	<u>volumeType</u>	1	Volume pour l'année courante (cas des DRA) ou volume à déclarer pour la période de taxation	O

3.9 Type ProduitType

Type ProduitType				
Type	Complexe ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
libelle-fiscal	<u>LibelleFiscalType</u>	0..1	Libellé fiscal du produit (liste des libellés en annexes)	F
code-inao	<u>codeInaoType</u>	0..1	Code INAO du produit	F
libelle-personnalise	<u>string</u>	1	Libellé personnalisé du produit	O
tav	<u>tavType</u>	0..1	TAV du produit	F
premix	<u>Boolean</u>	0..1	Indique si le produit est prémix	F
observations	<u>string</u>	0..1	Observations apportées par le déclarant concernant la balance des stocks en droits suspendus	F

3.10 Type DebutFinDocumentType

Type DebutFinDocumentType				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
debut-periode	<u>numeroDocumentType</u>	1	Référence du premier document de la période	O

Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
fin-periode	<u>numeroDocumentType</u>	1	Référence du dernier document de la période	O
nombre-document-empainte	<u>int</u>	1	Nombre de références sur la période	O

3.11 Type MouvementsTemporairesType

Type MouvementsTemporairesType				
Type	Complexe non ordonné			
Élément	Type	Cardinalité	Description	Obligatoire / Facultatif
embouteillage	<u>volumeType</u>	0..1	Retour de prestation d'embouteillage (uniquement si l'embouteillage n'a pas lieu sur place) (en hL)	F
relogement	<u>volumeType</u>	0..1	Retour de relogement (en hL)	F
travail-a-facon	<u>volumeType</u>	0..1	Retour de travail à façon (en hL)	F
distillation-a-facon	<u>volumeType</u>	0..1	Retour de distillation à façon (en hL)	F

4 TYPES SIMPLES

4.1 Types simples basés sur le type primitif décimal

Type	Nombre de décimales	Minimum	Description
volumeType	5	0	Représente un volume positif ou nul
volumeStockType	5	0	Représente un volume positif, négatif ou nul
tavType	2	0	Représente le TAV d'un produit. Un tav ne peut être ≤ 0.5 ou ≥ 100 .

4.2 Types simples basés sur le type primitif string

Type	Longueur minimale	Longueur maximale	Valeurs possibles	Format	Description
NumeroAcciseType	13	13		2 lettres + 11 caractères alphanumériques.	Numéro d'accise de l'opérateur.
sirenType	9	9		Nombres entiers strictement positifs	Représente le numéro SIREN d'une interprofession
LibelleFiscalType			Cf 5.3 Liste des libellés fiscaux		Représente le libellé fiscal d'un produit
typeCapsulesType			• <i>PERSONNALISEES</i> • <i>COLLECTIVE S_DROITS_SUSPENDUS</i> • <i>COLLECTIVE S_DROITS_ACQUITTES</i>		Représente un type de capsules représentatives de droits
categorieFiscaleCapsuleType			• « M » (<i>vin mousseux</i>) • « T » (<i>vin tranquille</i>) • « PI » (<i>produit intermédiaire</i>) • <i>COGNAC-ARMAGNAC</i> • <i>ALCOOLS</i>		Représente une catégorie fiscale de capsule représentative de droits
numeroDocumentType	1	30		Référence d'un document	Numéro de référence de document d'accompagnement d'une DRM. En cas de valeur numérique indiquée, seuls les entiers positifs sont autorisés.
numeroRnaType	1	30		Chaîne de caractères	Numéro de référence du daa-dac-dae

Type	Longueur minimale	Longueur maximale	Valeurs possibles	Format	Description
centilisationType			- CL_10 - CL_12_5 - CL_18_7 - CL_20 - CL_25 - CL_35 - CL_37_5 - CL_50 - CL_62 - CL_70 - CL_75 - CL_100 - CL_150 - CL_175 - CL_200 - BIB_225 - BIB_300 - BIB_400 - BIB_500 - BIB_800 - BIB_1000 - AUTRE		Représente la centilisation de capsules représentatives de droits. Valeur obligatoire.
volumePersonnalise				Nombre décimal (1 chiffre après la virgule)	Volume indiqué pour une centilisation AUTRE
codeInaoType	6	8			Représente un code INAO d'un produit. Un code INAO doit contenir entre 6 et 8 caractères. Si le code est sur 5 caractères, il faut ajouter un espace.

5 REGLES DE GESTION

CIEL met en place une série de contrôles pour vérifier la validité et la cohérence des données contenues. Chaque élément ci-dessous reprend la teneur de la vérification ainsi que le message d'erreur associé.

Important : une seule erreur, quelle qu'elle soit, est suffisante pour justifier le rejet du fichier. Hormis les erreurs de format (non-respect du XSD) et les erreurs sur la période ou le numéro d'agrément, qui bloquent immédiatement l'exécution des contrôles, l'ensemble des tests doit être passé pour effectuer un contrôle complet de la déclaration.

5.1 Déclaration précédente

Certains contrôles sont effectués par rapport à la télé-déclaration de la période immédiatement précédente. Ces contrôles sont levés dans les cas suivants :

RG_DecPrécédente_1	S'il n'existe aucune DRM pour le numéro d'agrément transmis, les contrôles relatifs à la DRM précédente ne sont pas appliqués.
RG_DecPrécédente_2	Les contrôles sur les données (produits, stocks ...) ne peuvent s'appliquer que si la DRM précédente est une télé-déclaration.

5.2 Cohérence des méta-données

Code RG	Test et condition(s)	Message si erreur
RG1	Le flux transmis doit respecter le schéma XSD prévu. NB : si cette condition n'est pas vérifiée, les contrôles suivants ne seront pas exécutés.	<i>Une erreur est survenue pendant le téléversement du fichier. Le fichier ne respecte pas le formalisme attendu et ne peut pas être intégré en l'état.</i>
RG2	Le numéro d'identification du redevable présent dans le fichier doit correspondre au numéro d'agrément de l'opérateur.	<i>Le fichier importé ne correspond pas au numéro d'agrément de cette déclaration.</i>
RG3	La période de taxation indiquée dans le fichier doit correspondre au mois proposé à la saisie dans CIEL. NB : si cette condition n'est pas vérifiée, les contrôles suivants ne seront pas exécutés.	<i>Le fichier importé ne correspond pas à la période de taxation de cette déclaration.</i>
RG4	Un nouveau produit dans une déclaration doit être identifié par son libellé personnalisé et soit son libellé fiscal, soit son code INAO.	<i>Le produit dont le libellé commercial est "<libellé</i>

	Pour chaque nouveau produit déclaré, un libellé personnalisé doit être défini par l'opérateur. Le libellé personnalisé servira d'unique identifiant produit pour les déclarations futures, et n'est par conséquent plus modifiable une fois définie. Le libellé fiscal ou le code INAO, ainsi que le libellé personnalisé devront être transmis dans tous les cas. CIEL vérifiera que le produit (retrouvé par son libellé personnalisé) a bien les mêmes caractéristiques.	<i>personnalisé> n'a pas été reporté dans le fichier alors que son stock de fin de période est différent de zéro.</i>
--	--	---

5.3 Balances des stocks

Code RG	Tests et conditions	Message si erreur
RG5	Si la déclaration précédente pour ce numéro d'agrément existe, CIEL pré remplit la déclaration avec les produits renseignés dans la déclaration précédente.	/
RG6	Si l'indicateur « déclaration-néant » est vrai, alors les objets « droits-suspendus » et « droits-acquittés » ne peuvent pas contenir de « produit » (liste vide ou nulle). <i>'Neant' correspond à 'Pas de mouvement sur le mois écoulé'. Il n'y a donc pas d'entrées et sorties même il y a des stocks pour les produits</i>	<i>Des éléments de la balance des stocks en droits suspendus et/ou acquittés ont été saisis alors que l'opérateur a indiqué effectuer une déclaration néant.</i>
RG7	Si l'agrément n'autorise pas les mouvements de stock en droits suspendus (agrément de type « Entrepôt national en droits acquittés », contient la lettre « A »), alors l'objet « droits-suspendus » ne peut pas contenir de « produit » (liste vide ou nulle).	<i>Le fichier comporte une balance des stocks en droits suspendus alors que l'agrément ne le prévoit pas.</i>
RG8	Si l'agrément n'autorise pas les mouvements en droits suspendus, il ne doit pas y avoir de document d'accompagnement « daa-dca » dans le « relevé-non-apurement ».	<i>L'agrément n'autorise pas les types de documents d'accompagnement saisis.</i>
RG9	Avec la déclaration précédente, CIEL effectue un contrôle de correspondance avec les produits (identifiés par leur libellé personnalisé), pour la balance des stocks en droits suspendus. Pour chaque produit retrouvé, la valeur de « stock-début-période » doit être égale au stock de fin de période de la déclaration précédente. Cette règle n'est pas appliquée pour la première période de l'exercice de l'opérateur.	<i>Erreurs en balance des stocks, droits suspendus (stocks déclaration précédente) : Le produit <libellé personnalisé> a un stock de début de période différent du stock de fin de période renseigné dans la déclaration précédente.</i>
RG10	Avec la déclaration précédente, CIEL effectue un contrôle de correspondance avec les produits (identifiés par leur libellé personnalisé), pour la balance des stocks en droits acquittés. Pour chaque produit retrouvé, la valeur de « stock-début-	<i>Erreurs en balance des stocks, droits acquittés (stocks déclaration précédente) : Le produit</i>

Code RG	Tests et conditions	Message si erreur
	période » doit être égale au stock de fin de période de la déclaration précédente. Cette règle n'est pas appliquée pour la première période de l'exercice de l'opérateur.	<i><libellé personnalisé> a un stock de début de période différent du stock de fin de période renseigné dans la déclaration précédente.</i>
RG11	Pour chaque produit en droits suspendus de la déclaration transmise, la valeur « stock-fin-période » doit être égale à : « stock-début-période » + « entrées-période » - « sorties-période ».	<i>Erreurs en balance des stocks, droits suspendus (calcul du stock de fin de période) : Pour le produit <libellé personnalisé> le stock de fin de période précisé dans le fichier ne correspond pas à la valeur calculée à partir des entrées et des sorties renseignées.</i>
RG12	Pour chaque produit en droits acquittés de la déclaration transmise, la valeur « stock-fin-période » doit être égale à : « stock-début-période » + « entrées-période » - « sorties-période ».	<i>Erreurs en balance des stocks, droits acquittés (calcul du stock de fin de période) : Pour le produit <libellé personnalisé> le stock de fin de période précisé dans le fichier ne correspond pas à la valeur calculée à partir des entrées et des sorties renseignées.</i>
IRG13	Dans CIEL, il est interdit d'avoir un stock théorique de fin de période négatif.	<i>Le stock de fin de période théorique pour le produit « <libellé personnalisé> » ne peut pas être négatif.</i>
RG14	Si le produit nécessite la saisie d'un TAV, CIEL contrôle que cette donnée est présente. Cette règle concerne les libellés fiscaux ci-dessous : BOISSONS_FERMENTEES_AUTRES_PREMIX BOISSONS_FERMENTEES_AUTRES_PREMIX_DOM HYDROMELS_PREMIX HYDROMELS_INF_8_5_PREMIX HYDROMELS_PREMIX_DOM HYDROMELS_INF_8_5_PREMIX_DOM PETILLANTS_PREMIX PETILLANTS_INF_8_5_PREMIX PETILLANTS_PREMIX_DOM PETILLANTS_INF_8_5_PREMIX_DOM VT_SANS_IG_CEPAGE_PREMIX VT_SANS_IG_AUTRES_PREMIX VM_SANS_IG_CEPAGE_PREMIX VM_SANS_IG_AUTRES_PREMIX VT_ETRANGERS_PREMIX VM_ETRANGERS_PREMIX VT_SANS_IG_CEPAGE_PREMIX_DOM VT_SANS_IG_AUTRES_PREMIX_DOM	<i>Le produit <libellé personnalisé> se réfère au libellé fiscal <libellé fiscal>, pour lequel le TAV est obligatoire. Le TAV doit être renseigné pour ce produit.</i>

Code RG	Tests et conditions	Message si erreur
	VM_SANS_IG_CEPAGE_PREMIX_DOM VM_SANS_IG_AUTRES_PREMIX_DOM VT_ETRANGERS_PREMIX_DOM VM_ETRANGERS_PREMIX_DOM AUTRES_PI_INF_18_PREMIX AUTRES_PI_INF_18_PREMIX_DOM BIERE_INF_2_8 BIERE_INF_2_8_PREMIX BIERE_INF_2_8_PREMIX_DOM BIERE_SUP_18_BRASSERIE_TAUX_NORMAL BIERE_SUP_2_8_BRASSERIE_TAUX_NORMAL BIERE_SUP_2_8_BRASSERIE_TAUX_NORMAL_PREMIX BIERE_SUP_2_8_BRASSERIE_TAUX_NORMAL_PREMIX_DOM BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_18 BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_2_8 BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_2_8_PREMIX BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_2_8_PREMIX_DOM BIERE_SUP_18_PETITE_BRASSERIE_10000 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_10000 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_10000_PREMIX BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_10000_PREMIX_DOM BIERE_SUP_18_PETITE_BRASSERIE_50000 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_50000 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_50000_PREMIX BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_50000_PREMIX_DOM BIERE_SUP_18_PETITE_BRASSERIE_200000 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_200000 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_200000_PREMIX BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_200000_PREMIX_DOM RHUM_TRADITIONNEL_DOM_ART_1 RHUM_TRADITIONNEL_DOM_ART_2 RHUM_TRADITIONNEL_DOM_CONTINGENT_FISCAL RHUM_TRADITIONNEL_DOM_HORS_CONTINGENT_FISCAL RHUM_TIERS_ET_AUTRES ALCOOL_AUTRE_SUP_18 ALCOOL_AUTRE_SUP_18_HORS_CSS ALCOOL_AUTRE_INF_18 ALCOOL_AUTRE_INF_18_PREMIX COMPLEMENTS_ALIMENTAIRES COMPLEMENTS_ALIMENTAIRES_PREMIX COMPLEMENTS_ALIMENTAIRES_PREMIX_DOM COMPLEMENTS_ALIMENTAIRES_CSS RHUM_GUADELOUPE RHUM_MARTINIQUE RHUM_GUYANE RHUM_REUNION SPIRITUEUX_GUADELOUPE_SUP_18 SPIRITUEUX_GUADELOUPE_INF_18 SPIRITUEUX_GUADELOUPE_INF_18_PREMIX SPIRITUEUX_MARTINIQUE_SUP_18 SPIRITUEUX_MARTINIQUE_INF_18 SPIRITUEUX_MARTINIQUE_INF_18_PREMIX SPIRITUEUX_GUYANE_SUP_18 SPIRITUEUX_GUYANE_INF_18 SPIRITUEUX_GUYANE_INF_18_PREMIX SPIRITUEUX_REUNION_SUP_18 SPIRITUEUX_REUNION_INF_18 SPIRITUEUX_REUNION_INF_18_PREMIX AUTRES_ALCOOLS_SUP_18	

Code RG	Tests et conditions	Message si erreur
	AUTRES_ALCOOLS_SUP_18_HORS_CSS AUTRES_ALCOOLS_INF_18 AUTRES_ALCOOLS_INF_18_PREMIX	
RG15	Les règles suivantes s'appliquent aux produits identifiés par un libellé fiscal : - La valeur du TAV saisie pour un produit doit respecter la tranche du TAV définie dans le libellé fiscal - Si le produit choisi est un prémix, alors le TAV doit être compris entre 1,2 % exclus et 12 % exclus - Les deux règles ci-dessus doivent s'appliquer simultanément (ex : si le libellé fiscal choisi est BIERE_INF_2_8_PREMIX, alors le TAV doit être compris entre 1,2 % exclus et 2,8% inclus) - Toute valorisation du champ prémix ne peut être considérée car c'est le libellé fiscal qui porte cette information - Si le libellé fiscal indique « SUP », cela sous-entend strictement supérieur. S'il indique « INF », cela sous-entend inférieur ou égal.	<i>Le produit <libellé personnalisé> se réfère au libellé fiscal <libellé fiscal PREMIX>. Pour ce libellé fiscal, le TAV doit être compris entre 1,2% et 12% (bornes exclues).</i>
RG16	Si un produit existe dans la déclaration précédente et n'a pas été repris dans la déclaration transmise, alors le stock de fin de période de ce produit pour la déclaration précédente doit être de 0.	<i>Le produit <libellé personnalisé> n'est pas repris dans la déclaration alors que son stock théorique de fin de période précédente n'est pas nul.</i>
RG17	Si le champ « autres-entrées » contient une valeur positive dans une balance des stocks (droits suspendus ou droits acquittés), alors la zone observations de la balance des stocks en question ne doit pas être vide.	<i>Produit <libellé personnalisé> : d'autres entrées ont été renseignées, le champ "observations" doit être rempli.</i>
RG18	Si le champ « autres-sorties » contient une valeur positive dans une balance des stocks (droits suspendus ou droits acquittés), alors la zone observations de la balance des stocks en question ne doit pas être vide.	<i>Produit <libellé personnalisé> : d'autres sorties ont été renseignées, le champ "observations" doit être rempli.</i>
RG19	Si le champ "replacements" est valorisé, alors la zone observations de la balance des stocks en question ne doit pas être vide.	<i>Produit <libellé personnalisé> : un remplacement en suspension de droits a été renseigné, le champ "observations" doit être rempli.</i>
RG20	Le mois et l'année du remplacement en suspension saisi ne peuvent dater de plus de deux ans à compter du mois et de l'année de taxation en cours.	<i>Produit <libellé personnalisé> : les replacements en suspension de droits doivent concerner des périodes remontant au maximum à 2 ans à compter</i>

Code RG	Tests et conditions	Message si erreur
		<i>de la période de taxation en cours.</i>
RG21	Si l'exercice commercial de l'opérateur est à cheval sur 2 années civiles, alors l'opérateur bénéficiant de la DRA doit saisir les 2 champs qui sont dans l' élément sorties-avec-paiement-droits : -sorties-avec-paiement-annee-precedente -sorties-avec-paiement-annee-courante	/
RG22	Pour les libellés fiscaux « MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX » et « MATIERES_PREMIERES_ALCOOLS », les balises : • replacements • sorties-avec-paiement-droits doivent être vides.	<i>Les libellés fiscaux de matières premières interdisent l'utilisation de replacements et les sorties avec paiement de droits.</i>
RG23	Les libellés fiscaux « MATIERES_PREMIERES_SPIRITUEUX » et « MATIERES_PREMIERES_ALCOOLS » ne sont pas autorisés dans les balances de stocks en droits acquittés.	<i>Il est interdit de déclarer des matières premières dans les balances en droits acquittés.</i>
RG39	La mise sur le marché en Corse n'est autorisée que pour les vins tranquilles et les vins mousseux.et uniquement si le code postal de l'EFS est en Corse	<i>Il est interdit de déclarer une mise sur le marché en Corse si le produit n'est pas un vin tranquille ou un vin mousseux ou si l'EFS n'est pas en Corse.</i>
RG40	Un produit indiqué comme étant prémix via la balise idoine ayant pour valeur <i>true</i> doit avoir un TAV compris entre 1,2 et 12 % (bornes exclues)	<i>Le produit <libellé personnalisé> indiqué comme étant prémix n'a pas un TAV cohérent.</i>
RG41	En cas d'ajout d'un nouveau produit dont le libellé fiscal est RHUM_TRADITIONNEL_DOM_ART_1 ou RHUM_TRADITIONNEL_DOM_CONTINGENT_FISCAL, le TAV doit être supérieur ou égal à 39,8 %.	<i>Le produit "<libellé personnalisé>" se réfère au libellé fiscal <libellé fiscal>. La valeur renseignée pour le TAV est invalide. En application de l'article <article de loi>, la valeur du TAV doit être un nombre positif supérieur ou égal à 39,8 avec au plus deux décimales.</i>
RG42	A partir de 2022, les produits PETILLANTS, PETILLANTS_PREMIX, PETILLANTS_PREMIX_DOM, HYDROMELS, HYDROMELS_PREMIX, HYDROMELS_PREMIX_DOM, CIDRES, POIRES, RHUM_TRADITIONNEL_DOM_ART_1 et RHUM_TRADITIONNEL_DOM_ART_2 ne sont plus valides et doivent être remplacés respectivement par les produits PETILLANTS_INF_8_5, PETILLANTS_INF_8_5_PREMIX, PETILLANTS_INF_8_5_PREMIX_DOM, HYDROMELS_INF_8_5, HYDROMELS_INF_8_5_PREMIX, HYDROMELS_INF_8_5_PREMIX_DOM,	

Code RG	Tests et conditions	Message si erreur
	CIDRES_INF_8_5, POIRES_INF_8_5, RHUM_TRADITIONNEL_DOM_CONTINGENT_FISCAL et RHUM_TRADITIONNEL_DOM_HORS_CONTINGENT_FISCAL. Les produits BIERE_SUP_18_PETITE_BRASSERIE_xxx, BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_xxx, BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_xxx_PREMIX et BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_xxx_PREMIX_DOM (où xxx correspond à la production maximum de la brasserie) doivent être remplacés respectivement par les produits BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_18, BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_2_8, BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_2_8_PREMIX et BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_2_8_PREMIX_DOM (la production de la brasserie n'est pas précisée). Si les anciens produits sont déclarés dans le fichier, ils sont automatiquement remplacés par leur nouvelle version.	

5.4 Compte CRD

Code RG	Tests et conditions	Message si erreur
RG24	Pour les EA en acquittés (l'agrément contient la lettre "A"), il ne doit pas y avoir de compte CRD.	<i>Un compte CRD a été saisi alors que l'agrément ne l'autorise pas.</i>
RG25	Une même catégorie fiscale de capsules ne peut apparaître que deux fois maximum dans un même compte CRD.	<i>Erreur sur les types de capsules déclarés.</i>
RG26	Pour chaque catégorie de produits, il n'est possible d'avoir dans les comptes CRD que les types de capsules suivants : • capsules personnalisées en DS • capsules collectives en DS • capsules personnalisées + collectives en DS (2 comptes distincts) • capsules collectives en DA • capsules collectives en DA + collectives en DS (2 comptes distincts)	<i>Erreur sur les types de capsules déclarés.</i>
RG27	Dans un même compte CRD, une centilisation définie ne peut apparaître qu'une seule fois (unicité de l'attribut « volume » de la centilisation pour une catégorie fiscale donnée et un type de capsules donné). Cette règle exclut la centilisation « AUTRE ».	<i>Une même centilisation est présente plusieurs fois pour la catégorie CRD <catégorie> (<type de capsule>).</i>
RG28	Pour une centilisation donnée, le stock de fin de période doit être égal « stock-debut-période » + « entrées-capsules » - « sorties-capsules ».	<i>Le stock de fin de période de la centilisation <volume> pour la catégorie <catégorie> (<type de capsule> ne correspond pas aux entrées et sorties.</i>

Code RG	Tests et conditions	Message si erreur
RG29	Si une centilisation d'un compte existe dans la déclaration précédente et n'a pas été repris dans la déclaration transmise, alors le stock de fin de période de cette centilisation pour la déclaration précédente doit être de 0.	<i>La centilisation <volume> pour la catégorie <catégorie> (<type de capsule>) n'est pas reprise dans la déclaration alors que son stock théorique de fin de période précédente n'est pas nul.</i>
RG30	Pour une centilisation 'AUTRE', le volume personnalisé et l'indicateur de 'bag-in-box' sont obligatoires.	<i>Une centilisation pour la catégorie <catégorie> (<type de capsule>) n'est pas correctement renseignée.</i>
RG31	Pour une centilisation 'AUTRE', le couple « volume personnalisé + indicateur 'bag-in-box' » doit être unique dans un même compte CRD.	<i>Erreur sur les types de capsules déclarés.</i>
RG32	Pour une centilisation 'AUTRE', le volume personnalisé et l'indicateur bag-in-box ne doivent pas être déjà prévus dans la liste définie des centilisations.	<i>La centilisation personnalisée <volume> pour la catégorie <catégorie> (<type de capsule>) existe déjà dans la liste de définition prévue.</i>
RG33	Avec la déclaration précédente, CIEL effectue un contrôle de correspondance des comptes CRD. Pour chaque centilisation de CRD retrouvée, la valeur de « stock-début-période » doit être égale au stock de fin de période de la déclaration précédente. Cette règle n'est pas appliquée pour la première période de l'exercice.	<i>La centilisation <volume> pour la catégorie <catégorie> (<type de capsule>) doit avoir un stock de début de période égal au stock de fin de période de la déclaration précédente.</i>
RG34	Élément sorties-avec-paiement-droits Si l'élément sorties-avec-paiement-droits est présent, alors il doit contenir au moins l'un de ces 2 éléments : -sorties-avec-paiement-annee-precedente -sorties-avec-paiement-annee-courante	
RG43	Si, pour une centilisation, le champ « autres-entrees » contient une valeur positive dans un mouvement, alors la zone observations du mouvement en question ne doit pas être vide.	<i>Le champ Observation doit être renseigné pour la centilisation <volume> de la catégorie <catégorie> (<type de capsule>) car des autres entrées ont été saisies.</i>
RG44	Si, pour une centilisation, le champ « autres-sorties » contient une valeur positive dans un mouvement, alors la zone observations du mouvement en question ne doit pas être vide.	<i>Le champ Observation doit être renseigné pour la centilisation <volume> de la catégorie <catégorie> (<type de capsule>) car des autres sorties ont été saisies.</i>

5.5 Autres données de la déclaration

Code RG	Tests et conditions	Message si erreur
RG35	Si le numéro d'agrément contient la lettre « A », alors le type de document ne peut être que « DSA/DSAC ». Dans le cas contraire, il ne peut s'agir que du type de document « DAA/DAC » ou « DSA/DSAC ».	<i>L'agrément n'autorise pas les types de documents d'accompagnement saisis.</i>
RG36	Le champ « numero-accise-destinataire » accepte : • soit un numéro d'accises alphanumérique de 13 caractères • soit un code bureau alphanumérique de 8 caractères maximum Si le numéro d'accise commence par « FR » et contient 13 caractères, alors une vérification de l'existence de l'opérateur destinataire dans ROSA (référentiel edes opérateurs) est effectuée.	<i>Le numéro d'accise destinataire saisi dans le relevé de non apurement n'est pas correct ou n'existe pas dans le référentiel des opérateurs de la DGDDI.</i>
RG37	Pour les documents d'accompagnement, les champs « debut-période » (Première référence de la période) et « fin-période » (Dernière référence de la période) acceptent : • soit une chaîne de caractères • soit un numérique strictement positif Dans le cas de la chaîne de caractères, toute valeur est acceptée.	<i>Les références des documents d'accompagnement ne peuvent pas être des nombres négatifs, nuls ou décimaux.</i>
RG38	Pour les documents d'accompagnement, le champ « nombre-document-empreinte » (nombre de référence(s) dans la période) accepte uniquement un entier strictement positif.	<i>Le nombre de référence dans la période doit être un entier strictement positif.</i>
RG39	En cas d'ajout d'un nouveau produit de la catégorie « Alcools » le TAV doit être strictement supérieur à 1,2 % vol.	<i>Le produit "<libellé personnalisé>" se réfère au libellé fiscal <libellé fiscal>. La valeur renseignée pour le TAV est invalide. En application de l'article L. 313-15 du CIBS, la valeur du TAV doit être un nombre positif strictement supérieur à 1,2 avec au plus deux décimales.</i>

6 ANNEXES

6.1 Cardinalités d'élément XML

Ce document utilise des cardinalités pour les éléments XML. Il s'agit du nombre d'occurrences d'un élément pouvant apparaître dans son élément parent. Ces cardinalités sont définies dans le tableau suivant :

Cardinalité	Description
0..1	L'élément peut ne pas apparaître, ou apparaître une fois seulement.
1	L'élément doit apparaître une fois, et une fois seulement.
0..*	L'élément peut ne pas apparaître, apparaître une fois ou apparaître plusieurs fois.

6.2 Types primitifs de XSD

Ce document utilise plusieurs types primitifs fournis par le XSD. Ces types sont définis dans le tableau suivant :

Type	Description	Exemple
<i>boolean</i>	Booléen	true
<i>date</i>	Date	2014-07-21
<i>dateTime</i>	Date et heure	2014-07-21T14:54:26
<i>decimal</i>	Nombre décimal	1234.56789
<i>gMonth</i>	Mois	--07
<i>gYear</i>	Année	2014
<i>gYearMonth</i>	Mois et année	2014-07
<i>int</i>	Nombre entier	12
<i>nonNegativeInteger</i>	Nombre entier positif ou nul	4
<i>string</i>	Chaîne de caractères	Ceci est un exemple.

6.3 Liste des libellés fiscaux

VT_IG_AOP
VT_IG_IGP
VT_SANS_IG_CEPAGE
VT_SANS_IG_CEPAGE_PREMIX
VT_SANS_IG_CEPAGE_PREMIX_DOM
VT_SANS_IG_AUTRES
VT_SANS_IG_AUTRES_PREMIX
VT_SANS_IG_AUTRES_PREMIX_DOM
VM_IG_AOP

VM_IG_IGP
VM_SANS_IG_CEPAGE
VM_SANS_IG_CEPAGE_PREMIX
VM_SANS_IG_CEPAGE_PREMIX_DOM
VM_SANS_IG_AUTRES
VM_SANS_IG_AUTRES_PREMIX
VM_SANS_IG_AUTRES_PREMIX_DOM
VT_ETRANGERS
VT_ETRANGERS_PREMIX
VT_ETRANGERS_PREMIX_DOM
VM_ETRANGERS
VM_ETRANGERS_PREMIX
VM_ETRANGERS_PREMIX_DOM
BOISSONS_FERMENTEES_AUTRES
BOISSONS_FERMENTEES_AUTRES_PREMIX
BOISSONS_FERMENTEES_AUTRES_PREMIX_DOM
CIDRES
CIDRES_INF_8_5
POIRES
POIRES_INF_8_5
HYDROMELS
HYDROMELS_INF_8_5
HYDROMELS_PREMIX
HYDROMELS_INF_8_5_PREMIX
HYDROMELS_PREMIX_DOM
HYDROMELS_INF_8_5_PREMIX_DOM
PETILLANTS
PETILLANTS_INF_8_5
PETILLANTS_PREMIX
PETILLANTS_INF_8_5_PREMIX
PETILLANTS_PREMIX_DOM
PETILLANTS_INF_8_5_PREMIX_DOM
VDN_VDL_AOP_SUP_18
VDN_VDL_AOP_INF_18
AUTRES_PI_SUP_18
AUTRES_PI_SUP_18_HORS_CSS
AUTRES_PI_INF_18
AUTRES_PI_INF_18_PREMIX
AUTRES_PI_INF_18_PREMIX_DOM
BIERE_INF_2_8
BIERE_INF_2_8_PREMIX
BIERE_INF_2_8_PREMIX_DOM
BIERE_SUP_18_BRASSERIE_TAUX_NORMAL
BIERE_SUP_2_8_BRASSERIE_TAUX_NORMAL
BIERE_SUP_2_8_BRASSERIE_TAUX_NORMAL_PREMIX
BIERE_SUP_2_8_BRASSERIE_TAUX_NORMAL_PREMIX_DOM
BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_18
BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_2_8
BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_2_8_PREMIX
BIERE_PETITE_BRASSERIE_SUP_2_8_PREMIX_DOM
BIERE_SUP_18_PETITE_BRASSERIE_10000
BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_10000

BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_10000_PREMIX
 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_10000_PREMIX_DOM
 BIERE_SUP_18_PETITE_BRASSERIE_50000
 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_50000
 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_50000_PREMIX
 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_50000_PREMIX_DOM
 BIERE_SUP_18_PETITE_BRASSERIE_200000
 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_200000
 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_200000_PREMIX
 BIERE_SUP_2_8_PETITE_BRASSERIE_200000_PREMIX_DOM
 RHUM_TRADITIONNEL_DOM_ART_1
 RHUM_TRADITIONNEL_DOM_ART_2
 RHUM_TRADITIONNEL_DOM_CONTINGENT_FISCAL
 RHUM_TRADITIONNEL_DOM_HORS_CONTINGENT_FISCAL
 RHUM_TIERS_ET_AUTRES
 ALCOOL_AUTRE_SUP_18
 ALCOOL_AUTRE_SUP_18_HORS_CSS
 ALCOOL_AUTRE_INF_18
 ALCOOL_AUTRE_INF_18_PREMIX
 COMPLEMENTS_ALIMENTAIRES
 COMPLEMENTS_ALIMENTAIRES_PREMIX
 COMPLEMENTS_ALIMENTAIRES_PREMIX_DOM
 COMPLEMENTS_ALIMENTAIRES_CSS
 RHUM_GUADELOUPE
 RHUM_MARTINIQUE
 RHUM_GUYANE
 RHUM_REUNION
 SPIRITUEUX_GUADELOUPE_SUP_18
 SPIRITUEUX_GUADELOUPE_INF_18
 SPIRITUEUX_GUADELOUPE_INF_18_PREMIX
 SPIRITUEUX_MARTINIQUE_SUP_18
 SPIRITUEUX_MARTINIQUE_INF_18
 SPIRITUEUX_MARTINIQUE_INF_18_PREMIX
 SPIRITUEUX_GUYANE_SUP_18
 SPIRITUEUX_GUYANE_INF_18
 SPIRITUEUX_GUYANE_INF_18_PREMIX
 SPIRITUEUX_REUNION_SUP_18
 SPIRITUEUX_REUNION_INF_18
 SPIRITUEUX_REUNION_INF_18_PREMIX
 AUTRES_ALCOOLS_SUP_18
 AUTRES_ALCOOLS_SUP_18_HORS_CSS
 AUTRES_ALCOOLS_INF_18
 AUTRES_ALCOOLS_INF_18_PREMIX